



L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT

Groupement Départemental
de la Haute-Garonne

Fichier Départemental commun de gestion de la demande locative sociale : Etat de la réflexion interorganismes

Avril 2009

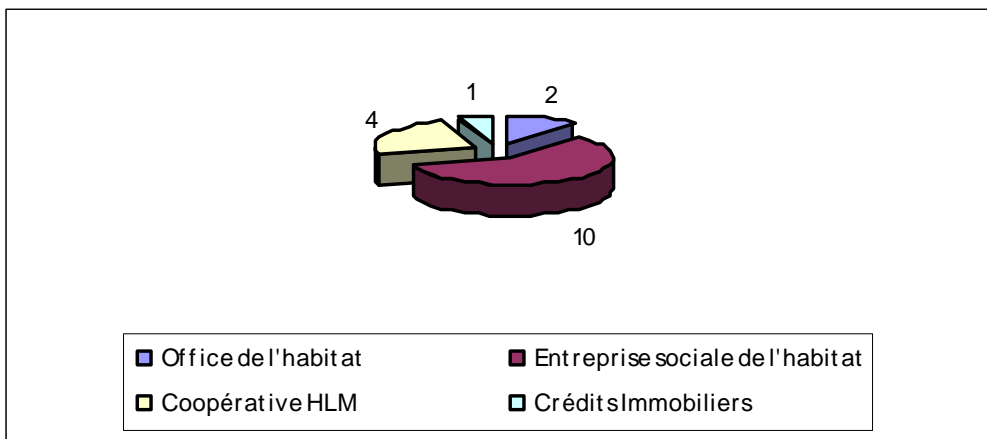


Fichier départemental commun de gestion de la demande locative

Données de contexte

Structuration :

- 17 organismes

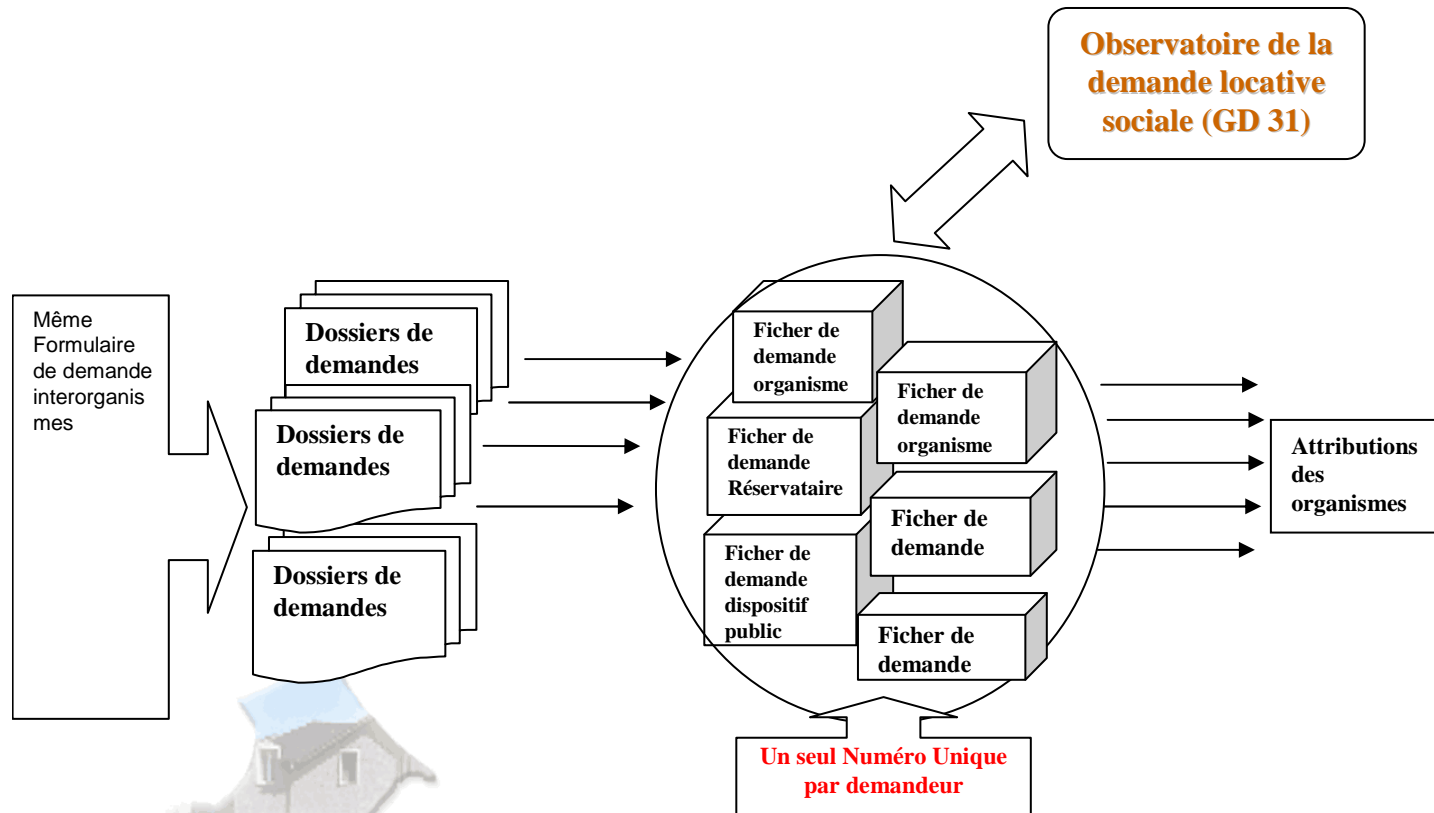


Parc :

- 58 000 logements locatifs
- 87 % du parc en collectif
- Densité : 50 logements pour 1 000 habitants



Rappel du contexte départemental





Évolution préconisée répondant à plusieurs objectifs

► 1^{er} objectif : une simplification des démarches administratives

- Faciliter les démarches des demandeurs et leur information répondant ainsi à l'engagement professionnel relatif à la qualité de service : *possibilité de déposer, modifier ou renouveler leur demande auprès du site de leur choix.*
- Maintien des fondamentaux : enregistrer toutes les demandes de logement locatif social et affecter à chaque demandeur un numéro d'enregistrement départemental unique.
- Rechercher la dématérialisation du dossier de demande.





Évolution préconisée répondant à plusieurs objectifs

► 2^{ème} objectif : une réponse interorganismes aux engagements figurant dans le projet HLM présenté au Congrès de Cannes

- Mise en commun de la demande locative sociale : *les demandes sont connues de tous les partenaires dès leur enregistrement et peuvent faire l'objet de propositions de la part de n'importe quel bailleur social.*
- Bénéficier d'un outil indépendant, sécurisé et évolutif à coût maîtrisé, assurant la confidentialité des informations.
- Préparer et faciliter les propositions de logement par les bailleurs, et en rendre compte.





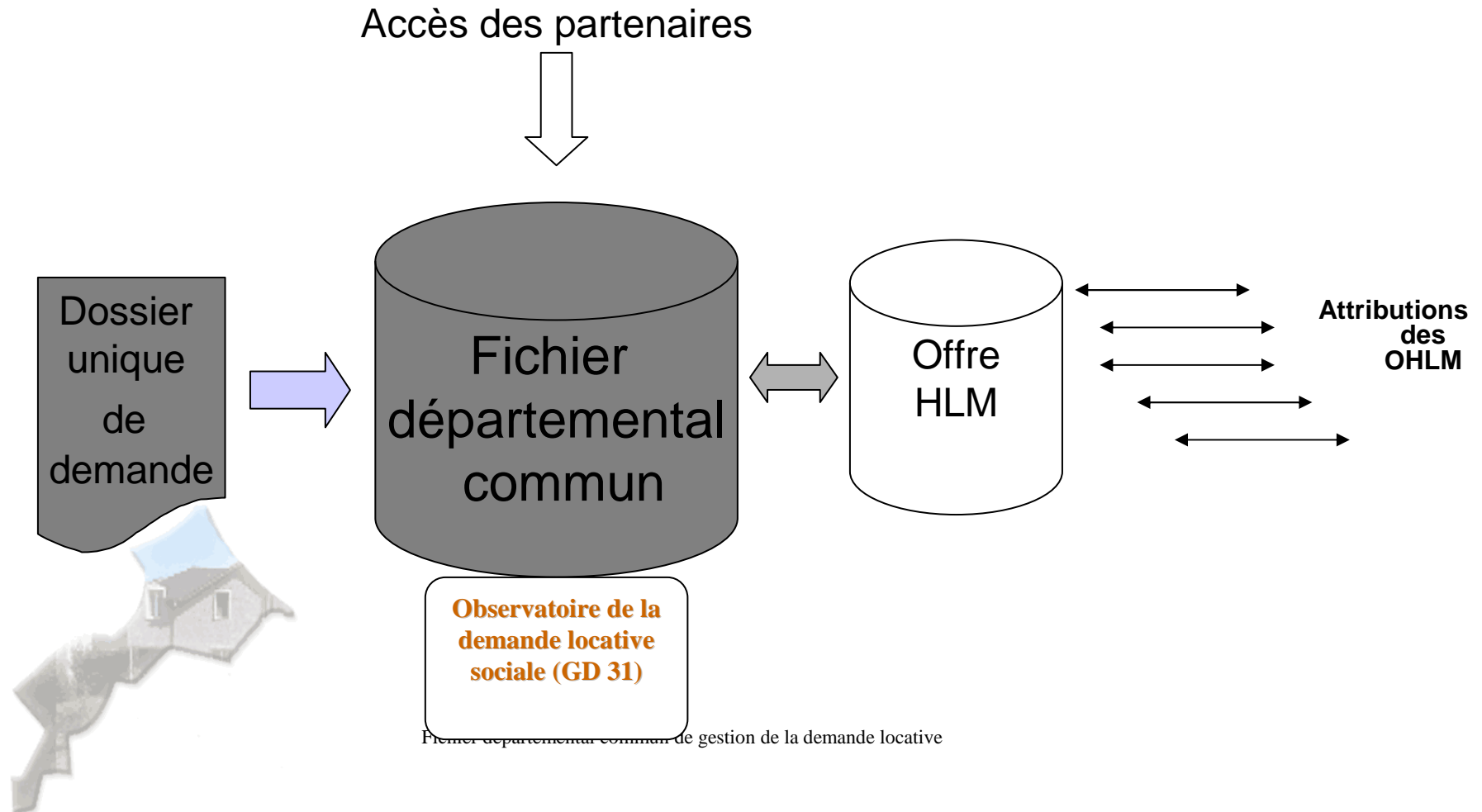
Évolution préconisée répondant à plusieurs objectifs

► 3^{ème} objectif : une base de partenariat pérenne pour une information partagée

- Mettre en place une démarche partenariale associant les services de l'Etat, les collectivités locales et territoriales, le CIL... pour développer un outil ouvert aux collectivités.
- Améliorer la connaissance de la demande locative sociale et son suivi en temps réel (*cf. observatoire départemental du logement social*) :
 - Demandes
 - Propositions
 - Attributions
 - Parc locatif social
- Suivre la demande prioritaire
 - Délais anormalement longs
 - PDALPD, ACD
 - Eligibilité DALO



Schéma organisationnel préconisé par l'interorganismes





Option retenue par l'interorganismes

► S'agissant du porteur du projet : un portage assuré par l'interorganismes en deux phases

- Phase pré-opérationnelle : AMO
- Phase opérationnelle après appel d'offre.

► S'agissant de la fonctionnalité de l'outil :

-l'outil sera départemental

-l'outil permettra un rapprochement offre/demande à l'usage des bailleurs

-l'outil permettra un rapprochement offre/demande à l'usage des réservataires

-l'**ADIL** sera sollicitée pour externaliser l'enregistrement de la demande

-plusieurs lieux d'enregistrements pourront co-exister : organismes, collectivités,

ADIL, réservataire, 1%, Etat



Option retenue par l'interorganismes

► S'agissant des droits d'accès des bailleurs :

Ils auront ...

- ...un accès aux données nominatives de tout le fichier et sur tout le territoire
- ... un accès aux données statistiques départementales, données propres à l'organisme

► S'agissant des droits d'accès pour l'Etat :

L'Etat aura...

- ...un accès aux demandes PDALPD et DALO,
- ... un accès aux données NUD pour les demandes relevant du PDALPD et DALO
- ... un accès aux données départementales
- ... un accès aux données relatives à son contingent



Option retenue par l'interorganismes

► S'agissant des droits d'accès pour les réservataires :

Les réservataires auront...

- ...un accès pour les données relatives à l'offre de leur contingent
- ...un accès aux données départementales
- ... un accès aux données nominatives pour les demandes enregistrées par les Collectivités lieu d'enregistrement (données concernant son territoire)
- ... un accès aux données nominatives pour les demandes enregistrées par le 1%, (données concernant ses réservations)
- ... un accès aux données relatives à l'offre de son contingent
- ... un accès aux données statistiques sur son territoire de délégation.
- ... un accès réservé au Conseil Général pour les demandes relevant du PDALPD
- ... un accès aux données départementales pour l'ensemble des réservataires



État d'avancement

- ▶ Cahier des charges élaboré en mars 2009 pour une mise en place d'une AMO
- ▶ Choix du prestataire pour l'AMO fin avril 2009
- ▶ Phasage opérationnel :
 - Analyse des besoins + conception du dispositif + définition du plan de mise en œuvre + élaboration du cahier des charges pour la future application = *6 mois*
 - Sélection du prestataire informatique = *2 mois*
 - Mise en place + test + mise en fonction = *1 an*

